

## Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie par Waste Management inc.

Dossier : 6212-03-120

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 26 août au 10 octobre 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie par Waste Management inc.* a pris fin le 10 octobre 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 14 août 2008 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 26 août au 10 octobre 2008, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Le projet de Waste Management inc. (anciennement connu sous le nom de sa filiale, Intersan) consisterait à agrandir l'aire d'exploitation du lieu d'enfouissement technique (LET) de Sainte-Sophie sur une superficie de 92 ha. Ce projet augmenterait la capacité du lieu de 29 millions de tonnes et permettrait la poursuite de l'exploitation pour environ 25 ans supplémentaires, en fonction des besoins en enfouissement de la clientèle. Waste Management estime que la capacité du lieu actuellement en exploitation serait atteinte au plus tard en 2010. Cette nouvelle aire d'enfouissement serait située au sud-est et au sud-ouest de la zone actuelle d'exploitation. Ce LET dessert les régions des Laurentides et de Lanaudière ainsi que la Communauté métropolitaine de Montréal.

Les installations nécessaires à l'agrandissement comprendraient un système d'imperméabilisation à double niveau constitué de géomembranes. Des chemins d'accès seraient aménagés et un système de collecte du lixiviat serait installé. Les biogaz générés par les matières résiduelles seraient récupérés puis valorisés à l'usine Cascades à Saint-Jérôme, comme ils le sont actuellement. Toutes ces installations seraient aménagées au fur et à mesure de la construction et de l'exploitation de chacune des 17 cellules constituant le projet. Les deux premières cellules seraient construites au printemps de 2009, alors que l'exploitation débiterait en 2010. Le coût du projet est estimé à 110 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 26 août 2008)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation.

#### Le projet

- la quantité et la provenance territoriale de matières résiduelles qui serait enfouies ;
- l'existence d'un système limitant le volume annuel de déchets reçus au site ;
- le nombre d'emplois en lien direct avec l'opération du site ;
- la profondeur des cellules ;
- l'inclusion de la construction du chemin d'accès dans la zone tampon ;
- les mesures de compensation prévues pour la possible détérioration des routes utilisées lors des transports par camions vers le site ;
- les différentes toxines évaluées lors de l'analyse du lixiviat dans les puits témoins ;

- l'existence de génératrices en cas de panne d'électricité pour le système de captage du lixiviat ;
- l'ampleur du projet compte tenu des objectifs de recyclage établis par le gouvernement du Québec, des besoins en enfouissement qui pourraient diminuer dans le futur et de l'accueil au site de Sainte-Sophie de matières résiduelles provenant d'autres sites qui pourraient fermer.

### **Les répercussions**

- les nuisances et les outils de captage liés aux odeurs ;
- la qualité et la protection des eaux potable et souterraine du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines ;
- la possibilité d'éviter l'empiétement sur les milieux humides pour la réalisation du projet (principalement la tourbière) ;
- les endroits de déversement des eaux de lixiviat traitées et leurs caractéristiques.

### **Les autres préoccupations**

- la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et la responsabilité régionale ;
- la nécessité de faire davantage de compostage et de recyclage en amont, afin de réduire à la source la quantité de matières résiduelles ;
- le rôle du promoteur dans la gestion des matières résiduelles aux étapes précédant l'élimination (importance des 3R-V) ;
- les données démographiques utilisées dans l'étude d'impact ;
- l'utilisation des routes s'il y avait changement de clientèles ;
- les statistiques concernant les accidents de camions transportant les matières résiduelles en se rendant au site de Sainte-Sophie ;
- l'influence de la réalisation du projet d'agrandissement du LET de Lachenaie sur celui de Sainte-Sophie ;
- lors de futures audiences publiques du BAPE, la possibilité de demander des solutions de rechange à l'enfouissement ;
- le processus de traitement des plaintes concernant les odeurs.

## **Les activités d'information et de communication**

### **Les centres de consultation**

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale Sainte-Sophie	2212, rue de l'Hôtel-de-Ville Sainte-Sophie

## Le site web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site web du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
29 août 2008	<i>Le Soleil</i>	
29 août 2008	<i>La Presse</i>	
3 septembre 2008		<i>Le Nord</i>
24 septembre 2008		<i>L'Écho du Nord</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
26 août 2008 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques	Médias écrits et électroniques du Québec ainsi que les hebdos et les médias électroniques de Montréal, de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière et de Laval	290	Site du BAPE
23 septembre 2008 Rappel de la tenue de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Québec ainsi que les hebdos et les médias électroniques de Montréal, de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière et de Laval	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## La séance d'information

Date	Le mardi 23 septembre 2008 à 19 h 30
Lieu	Pavillon de la jeunesse du Club optimiste de Sainte-Sophie 2181, rue de l'Hôtel-de-Ville, Sainte-Sophie
BAPE : Animation	Julie Olivier, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	absent
Promoteur	M. Daniel Brien, directeur général des sites d'enfouissement au Québec, Waste Management inc. M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques, Waste Management inc. M. Pierre Légaré, directeur développement de projet, Tecsalt inc.
Assistance	36 personnes
Durée	Environ 2 h 30

## Les relations de presse

Tout au long du mandat, le responsable du dossier a eu des échanges avec des journalistes de la presse écrite et électronique couvrant le territoire concerné afin de relayer l'information à la population. Ces échanges avaient pour objectif de préciser le rôle du BAPE, le but et le déroulement de la séance d'information ainsi que l'étape à laquelle se trouvait le projet.

Madame Diane Richard, journaliste à l'hebdomadaire de Saint-Jérôme *L'Écho du Nord* était présente à la séance d'information du 23 septembre 2008.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long du mandat. Mentionnons entre autres un article paru dans *Le Devoir* du 27 août 2008 sous la plume du journaliste Louis-Gilles Francoeur. On y fait mention du début de la période d'information et de consultation publiques et on y résume les grandes lignes du projet proposé par Waste Management inc.

Québec, le 17 octobre 2008

Julie Olivier, conseillère en communication,

En collaboration avec Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication chargé du dossier